

PROPRIÉTÉ VISÉE PAR LES TRAVAUX

Adresse

ESPACE RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA VILLE

Numéro de demande

Date de réception de la demande

Date de réception des documents exigés

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Si le requérant est différent du propriétaire, il doit fournir une procuration signée par le propriétaire l'autorisant à déposer la demande.

Nom

Adresse

Code postal

Courriel

Téléphone

Cellulaire

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Valeur des travaux \$

Exécutant des travaux

Dates prévues des travaux Début : Fin :

Types d'animaux autorisés
(Animaux de basse-cour)

Poules _____ max 5 Lapins _____ Moutons _____

Émeus _____ Chèvres _____ Agneaux _____

Autruches _____ Chevaux _____ Cervidés _____

NORME

1 unité animale /
2 000 m²

		À compléter par le requérant	NORMES
Nombre d'abri pour animaux			maximum 1
Superficie du terrain			min 3 000 m ² (32 292 pi ²)
Dimension de l'abri (bâtiment)		largeur _____ x profondeur _____	norme bâtiment accessoire, entre dans le calcul
Hauteur de l'abri (bâtiment)			norme bâtiment accessoire
Hauteur de la clôture (enclos)			min 1,5 m (5') et max 2 m (6'7")
Distance de la ligne avant (rue)			min 15 m (49'3") et/ou de la distance séparatrice ❶
Distance des lignes	latérales		min 10 m (32'10") et/ou de la distance séparatrice ❶
	arrière		
Distance du bâtiment principal			min 5 m (16'5") m et/ou de la distance séparatrice ❶
Distance d'un autre bâtiment accessoire			min 1 m (3'3") ou adossé à celui-ci
Distance du bâtiment principal d'un voisin			min 30 m (98'5") et/ou de la distance séparatrice ❶
Distance de la ligne des hautes eaux			min 15 m (49'3")
Distance d'un puits			min 30 m (98'5") et/ou de la distance séparatrice ❶
Distance d'un sentier récréatif ou d'une piste cyclable			min 15 m (49'3")

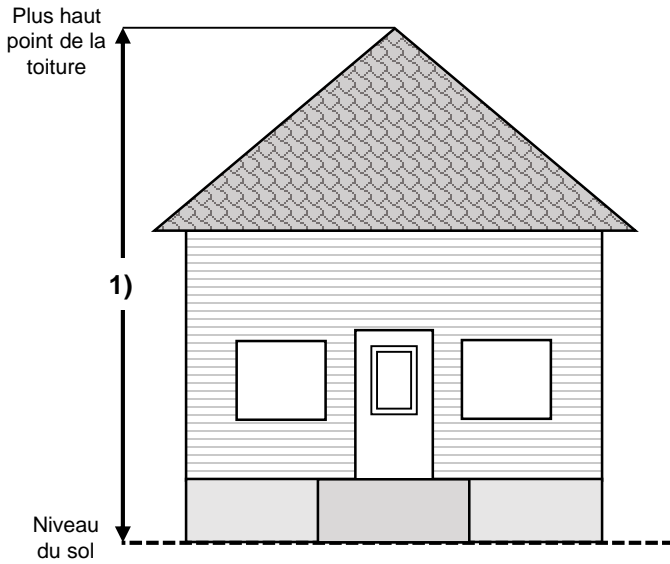
ESPACE RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA VILLE

❶ Calcul des distances séparatrices :

DEMANDE DE PERMIS BÂTIMENT ACCESSOIRE – ABRI POUR ANIMAUX

Résidentiel (extérieur du périmètre urbain)

RÉSIDENCE



Toiture

Modèle



Type de revêtement

Couleur

Revêtement extérieur

Type de revêtement

Couleur

1) Hauteur de la résidence

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol sur la façade du bâtiment jusqu'au plus haut point de la toiture.

BÂTIMENT ACCESSOIRE À CONSTRUIRE

Toiture

Modèle



Type de revêtement

Couleur

Revêtement extérieur

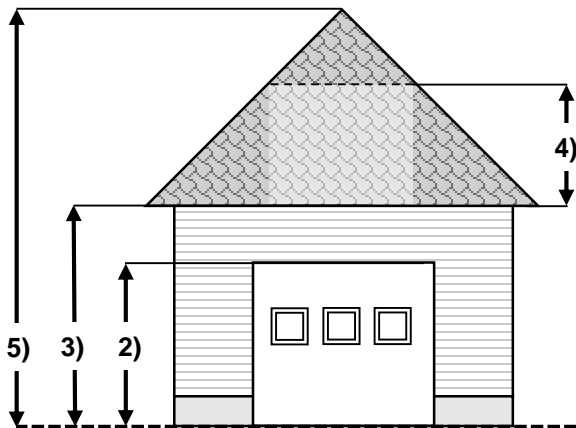
Type de revêtement

Couleur

Plancher (béton, bois, etc.)

Fondations

Revêtement intérieur



2) Hauteur de la porte

3) Hauteur des murs

4) Hauteur du comble

5) Hauteur du bâtiment accessoire

La hauteur se mesure du niveau moyen du sol jusqu'au plus haut point de la toiture.

NORMES

max 3,05 m (10')

max 3,65 m (12')

max 1,8 m (6')

max 6 m (19'8")
Ne doit pas dépasser la hauteur de la résidence.

DEMANDE DE PERMIS BÂTIMENT ACCESSOIRE – ABRI POUR ANIMAUX Résidentiel (extérieur du périmètre urbain)

DOCUMENTS REQUIS

- Plan d'implantation à l'échelle du bâtiment à construire et des bâtiments/constructions/ouvrages existants, préparé par un arpenteur-géomètre ou par le demandeur à partir d'un certificat de localisation, d'une vue aérienne ou d'un croquis.
- Plan ou croquis de construction complet à l'échelle du bâtiment accessoire à construire.
- Copie du titre de propriété ou de l'offre d'achat, s'il y a lieu.

IMPORTANT : Le fait de ne pas répondre à toutes les questions ou de ne pas fournir les documents requis retardera le traitement de votre demande.

DÉCLARATION DU DEMANDEUR

Je, soussigné, certifie que tous les renseignements fournis concernant la demande sont, à tous les égards, vrais, complets et exacts.

.....
Signature du demandeur

.....
Date

Ce formulaire n'est pas un permis ni un certificat d'autorisation.

Pour prendre connaissance de la réglementation applicable, veuillez vous référer aux règlements et aux lois en vigueur.

Exemple de plan d'implantation à l'échelle

